29/09/2023

Sicav de droit français

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC 3

2. Rapport de gestion 4

3. Informations réglementaires 6

4. Certification du Commissaire aux Comptes 13

5. Comptes de l'exercice 20

6. Annexe(s) 50

Caractéristiques de l’OPC (suite) 51

Information SFDR 84

I. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

08 août 2022

- Mise à jour du narratif lié à Taxonomie avec l'indication du pourcentage de la part verte estimée à 0%.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS BANK et CACEIS FUND ADMINISTRATION.

25 novembre 2022

- Mise à jour dans les DICI des frais courants à la clôture du fonds à fin septembre 2022.
- Transformation de la SICAV G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR qui passe d'article 8 SFDR en article 9 SFDR ;
- Mise en conformité SFDR level 2 avec l'ajout de l'annexe relative à sa classification SFDR ;
- Baisse des droits d'entrée sur les catégories d'actions M et R qui passent de 4% à 3% maximum.

30 décembre 2022

- Transformation de la SICAV G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR qui passe d'article 8 SFDR en article 9 SFDR incluant ses KIDs PRIIPS en remplacement des DICI (en application du Règlement européen PRIIPS) ;
- Mise en conformité SFDR level 2 avec l'ajout de l'annexe relative à sa classification SFDR ;
- Baisse des droits d'entrée sur les catégories d'actions M et R qui passent de 4% à 3% maximum.

30 juin 2023

- Changement de classification SFDR qui passe d'article 9 à **article 8** ;
- Mise à jour réglementaire SFDR niveau 2 de l'annexe ESG ;
- Mise en place de **commissions de surperformance de 15%** sur la SICAV sur les actions ND, R & M;
- Mise en place des mécanismes de gates et swing pricing ;
- Passage du règlement / livraison de J+3 à **J+2** pour toutes les catégories d'actions ;
- Changement de dénomination de la catégorie d'actions O, code isin FR0010890186, qui devient la **catégorie d'actions OS** ;
- Création d'une catégorie **d'actions OA** : FR001400IRB4.

2. RAPPORT DE GESTION

Le dernier trimestre 2022 a été marqué par un regain d'espoir sur les marchés financiers. Les chiffres de l'inflation aux US et les indications pour décembre ont relancé les anticipations d'un pivot accommodant des Banques Centrales et la dialectique des pics d'inflation et de taux alors que la sortie désormais confirmée de la politique zéro covid en Chine améliore la visibilité sur les perspectives du pays. Dans le prolongement, l'année 2023 commence sous le signe du risque alors que la dynamique économique s'est accélérée et que les inquiétudes liées à la récession se sont estompées en raison de la chute des prix du gaz en Europe, de la réouverture rapide de la Chine et d'un secteur de la consommation américain résilient. La dynamique s'est fortement inversée en mars, initialement avec l'effondrement de la banque SVB aux États-Unis et les problèmes ultérieurs avec Crédit Suisse en Europe. Les obligations se sont redressées, la volatilité s'est envolée et les actions, en particulier en Europe, ont été les plus durement touchées compte tenu de la plus grande exposition du secteur bancaire de cette région à l'économie et aux marchés boursiers par rapport aux États-Unis. Ces inquiétudes n'ont été que de courte durée, les actifs risqués se sont rapidement redressés, la crise étant maîtrisée, les investisseurs gagnant en confiance grâce aux solides fondamentaux sous-jacents du secteur bancaire. Ce dynamisme sur les actions ne s'est pas démenti jusqu'à fin juillet 2023 grâce à la nette accélération de la dynamique économique américaine repoussant le début prévu de la récession plus loin sur la route et l'enthousiasme sur les perspectives de l'Intelligence Artificielle qui a poussé les noms de la technologie à la hausse. A partir de mi-août, la bonne tenue de l'économie est devenue contre-productive pour les marchés actions et taux. En effet, Les chiffres d'inflation ont continué de s'accélérer ce qui a obligé les banques centrales à continuer les rhétoriques « hawkish » comme le prouve le discours de Jackson Hole de Jérôme Powell.
Malgré cette fin de période plus difficile, il n'en reste pas moins que la bonne tenue de l'économie et des résultats des entreprises ont permis aux marchés actions de significativement rebondir sur la période sous revue du 30/9/2022 au 29/9/2023 (MSCI EMU +21,3%, MSCI Europe +16,1%, S&P +19,6%).
Dans cet environnement, la Distribution, les Banques et les Voyages & Loisirs affichent les meilleures performances ainsi que les secteurs de l'Assurance et de la Construction & Matériaux. Au contraire les secteurs de l'Agro-alimentaire et de l'Immobilier sont en bas de classement du palmarès pénalisés par la pression inflationniste et la hausse des taux.

Politique d'investissement

Notre positionnement de portefeuille cherche à combiner, de façon équilibrée, convictions financières et intégration ESG dans un souci de diversification des risques et de dialogue des entreprises de façon à promouvoir les meilleures pratiques. Dans la génération d'idées nous favorisons les valeurs de croissance et de qualité sur le moyen-long terme et privilégions les valeurs de niche positionnées sur l'environnement, les tendances de société et bénéficiant d'une bonne qualité de gouvernement d'entreprise.

Dans ce contexte, nous avons fait preuve de prudence à travers une certaine sélectivité et recherche de diversification au sein des cycliques, nous avons notamment allégé notre exposition d'une part à l'Automobile, avec des craintes de pressions concurrentielles sur les constructeurs européens face à l'émergence de groupes asiatiques sur le segment électrique (allègements en Stellantis et Mercedes Benz), et d'autre part, au sein de Produits de Base (cessions de nos groupes papetiers Stora Enzo et Smurfit Kappa, allègement DSM Firmenich). Nous avons poursuivi notre diversification géographique dans la santé en renforçant Astra Zeneca (pipe-line solide) et créant une ligne en Novo Nordisk dont les prévisions de croissance bénéficient de la forte demande de son médicament phare contre l'obésité. Nous avons renforcé l'Energie alors que la crise énergétique européenne soutient les investissements de diversification sur le secteur : renforcement en GTT. De plus, nous avons fait des arbitrages au sein de l'Industrie avec la cession, dans les services professionnels, de Téléperformance (faisant l'objet de controverses) pour renforcer nos positions en Airbus (redémarrage de l'activité), Vinci, Siemens... Au sein des valeurs financières, nous avons poursuivi notre renforcement en valeurs bancaires dans cet environnement de hausse des taux alors que le secteur bénéficie de valorisations attractives. Nous privilégions les grandes banques telles que BNP Paribas, ING, Intesa San Paolo et Banco Santander. Par ailleurs nous restons positionnés dans l'assurance à travers Axa, Allianz et surtout Munich Ré (hausse des primes). Au cours de l'année nous avons conservé une poche de liquidités (entre 3 et 4%).

Sur la période, la performance de GR FUND EQUITY CONVICTIONS ISR s'établit à :
Pour l'action G : 24,09%
Pour l'action I : 23,03%
Pour l'action M : 23,39%
Pour l'action NC : 22,43%
Pour l'action ND : 22,30%
Pour l'action OS : 24,30%
Pour l'action R : 23,22%
contre 24,25% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE IC	46 015 237,86	56 979 014,84
ASML HOLDING NV	4 670 020,00	7 356 884,30
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	3 773 514,60	3 478 598,40
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2 841 815,22	3 089 531,42
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	3 024 030,48	2 637 669,94
TOTALENERGIES SE	2 477 866,26	3 167 484,48
INFINEON TECHNOLOGIES AG	4 570 877,73	876 145,42
BNP PARIBAS	2 746 416,77	2 044 587,79
L'OREAL	2 336 469,36	2 347 535,30
CAPGEMINI SE	1 477 157,10	2 958 014,38

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille détient 7 859 690,42 euros d'OPC du groupe GROUPAMA.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.
Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 94,75%.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Eléments relatifs à la politique de rémunération de Groupama AM

I – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. *Eléments de contexte* :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.
Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2022, 93.5 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 31% d'OPCVM et 52% de mandats.
Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
    - Opérations
    - Juridique
    - Marketing
    - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.3. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors ou certains postes de gérants comportant une part plus importante de commercialisation)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion (notamment du cadre ESG : respect de la Politique charbon et de la Politique des grands risques ESG définies par Groupama AM).
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, …

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.3.1. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.3.2. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous forme de cash indexé et sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné. Le cas échéant, ce malus peut être étendu au(x) Responsable(s) de la personne sanctionnée sur proposition de la Direction Générale au Comité des Rémunérations.

1.2.4. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit principalement en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- Eric Pinon, Président
- Muriel Faure
- Cyril Roux
- Cécile Daubignard

Ce Comité a pour objectifs :

- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management

- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - ✓ le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - ✓ la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :
- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2022 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2021 ont été clôturées. Quatre recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations ; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2022.

Masse salariale 2022	**28 345 537 euros**
Dont rémunérations variables versées en 2022	*8 036 665 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2022 (3è tiers)	*181 337 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2022 (2è tiers)	*124 812 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2022 (1er tiers)	*85 814 euros*

La Masse Salariale 2022 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 94 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2022 de l'ensemble du personnel Identifié	16 374 531 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (51 collaborateurs)	*8 904 747 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 469 784 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2023

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Deloitte.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 04 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Société d'Investissement à Capital Variable

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 29 septembre 2023

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générales.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 04 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

5. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 *en* EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**264 039 560,77**	**232 862 826,51**
Actions et valeurs assimilées	**256 179 870,35**	**214 244 164,65**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	256 179 870,35	214 244 164,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**7 859 690,42**	**18 618 661,86**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 859 690,42	18 618 661,86
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**636 730,34**	**3 932 254,53**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	636 730,34	3 932 254,53
COMPTES FINANCIERS	**1 491 065,33**	**1 104 045,24**
Liquidités	1 491 065,33	1 104 045,24
TOTAL DE L'ACTIF	**266 167 356,44**	**237 899 126,28**

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	240 561 834,77	194 178 091,11
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	6 038 191,74	4 843 578,02
Report à nouveau (a)	171,33	16,63
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	13 265 543,41	20 549 218,10
Résultat de l'exercice (a,b)	4 599 002,92	4 187 467,76
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**264 464 744,17**	**223 758 371,62**
* *Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**1 702 612,27**	**10 783 059,79**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 702 612,27	10 783 059,79
COMPTES FINANCIERS		**3 357 694,87**
Concours bancaires courants		3 357 694,87
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**266 167 356,44**	**237 899 126,28**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 *en* EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 *en* EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	27 506,70	1 146,19
Produits sur actions et valeurs assimilées	8 173 680,62	7 539 800,10
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**8 201 187,32**	**7 540 946,29**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 306,54	33 831,97
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**1 306,54**	**33 831,97**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**8 199 880,78**	**7 507 114,32**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 060 083,50	3 282 424,56
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**5 139 797,28**	**4 224 689,76**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-540 794,36	-37 222,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**4 599 002,92**	**4 187 467,76**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Méthodes de valorisation

- **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger**
  - Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation
NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

  - Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours du jour de valorisation

  - Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

- **Titres non négociés sur un marché réglementé**
  - Pour les titres non cotes, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

  - Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

- **Titres et actions d'OPC**

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

- **Titres de créances négociables**

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

- **Opérations de gré à gré**
  - La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
  - Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

- **Opérations à terme ferme et conditionnelles**
  - Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
  - Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

- **Acquisitions et cessions temporaires de titres**
  - Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

  - Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

  - Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**
  - **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
  - **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
  - **Pour les swaps**
    - Swaps de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.au nominal du contrat

    - Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

Frais de gestion

- **Frais de fonctionnement et de gestion :**

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour les frais courants effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Actions I et M

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,50% TTC
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 € * TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Actions NC et ND

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 2,00% TTC*
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 € * TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant

*dont 1,50% de frais de gestion financière
**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action G

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 1,40% TTC
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 € * TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action O

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0.10% TTC
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 € * TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Action R

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1.60% TTC
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 € * TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument**
Frais indirects maximum (Commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant

**se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

La totalité des revenus des opérations des acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	***Affectation du résultat net***	***Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées***
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR G	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR I	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR M	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR NC	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR ND	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS	Capitalisation	Capitalisation
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 *en* EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**223 758 371,62**	**339 408 499,53**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	77 328 193,53	90 129 132,13
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-87 225 355,41	-146 031 125,96
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 559 819,66	36 697 732,95
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 626 751,94	-10 831 566,66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 304,08	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-631,32	
Frais de transactions	-492 871,37	-615 354,78
Différences de change	15 991,22	3 220,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	32 047 698,09	-88 518 109,84
Différence d'estimation exercice N	*47 898 599,91*	*15 850 901,82*
Différence d'estimation exercice N-1	*-15 850 901,82*	*-104 369 011,66*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 040 821,27	-708 746,21
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 139 797,28	4 224 689,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**264 464 744,17**	**223 758 371,62**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 491 065,33	0,56
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 491 065,33	0,56								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 DKK		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	4 292 551,54	1,62	3 825 927,88	1,45				
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	53 767,58	0,02	126 523,16	0,05	12 338,17			
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	466 290,81
	Souscriptions à recevoir	8 205,91
	Coupons et dividendes en espèces	162 233,62
TOTAL DES CRÉANCES		**636 730,34**
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 166 578,47
	Rachats à payer	3 890,68
	Frais de gestion fixe	529 570,03
	Frais de gestion variable	2 573,09
TOTAL DES DETTES		**1 702 612,27**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-1 065 881,93**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR G		
Actions souscrites durant l'exercice	0,4860	9 472,61
Actions rachetées durant l'exercice	-728,0040	-13 613 251,09
Solde net des souscriptions/rachats	-727,5180	-13 603 778,48
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 773,0990	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR I		
Actions souscrites durant l'exercice	300 632,344000	63 960 958,79
Actions rachetées durant l'exercice	-248 974,080500	-53 215 627,15
Solde net des souscriptions/rachats	51 658,263500	10 745 331,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	606 182,313800	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR M		
Actions souscrites durant l'exercice	5 107,530000	984 011,09
Actions rachetées durant l'exercice	-624,175000	-118 387,27
Solde net des souscriptions/rachats	4 483,355000	865 623,82
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	8 204,829000	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR NC		
Actions souscrites durant l'exercice	63 093,992100	10 963 663,46
Actions rachetées durant l'exercice	-99 779,775800	-17 886 995,73
Solde net des souscriptions/rachats	-36 685,783700	-6 923 332,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	521 386,775800	

	En action	En montant
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR ND		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	16,7645	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS		
Actions souscrites durant l'exercice	57,873000	1 364 120,59
Actions rachetées durant l'exercice	-100,371000	-2 391 094,17
Solde net des souscriptions/rachats	-42,498000	-1 026 973,58
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	180,099000	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR R		
Actions souscrites durant l'exercice	71,485	45 966,99
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	71,485	45 966,99
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	239,284	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR NC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR ND	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR R	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	89 039,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,24
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 415 600,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 444,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR NC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 541 519,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,59
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR ND	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	243,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,58
Rétrocessions des frais de gestion	

	29/09/2023
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 673,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	990,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,81
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			7 859 690,42
	FR0010582452	GROUPAMA MONETAIRE IC	7 859 690,42
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**7 859 690,42**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	171,33	16,63
Résultat	4 599 002,92	4 187 467,76
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	**4 599 174,25**	**4 187 484,39**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR G		
Affectation		
Distribution	902 223,70	1 154 709,91
Report à nouveau de l'exercice	14,61	5,25
Capitalisation		
Total	**902 238,31**	**1 154 715,16**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 773,0990	2 500,6170
Distribution unitaire	508,84	461,77
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**60 780,11**	**90 722,03**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 321 711,02	1 819 005,17
Total	**2 321 711,02**	**1 819 005,17**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	32 971,98	14 054,21
Total	**32 971,98**	**14 054,21**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR NC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 221 582,50	1 068 565,28
Total	**1 221 582,50**	**1 068 565,28**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR ND		
Affectation		
Distribution	356,25	
Report à nouveau de l'exercice	0,16	167,60
Capitalisation		
Total	**356,41**	**167,60**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	16,7645	16,7645
Distribution unitaire	21,25	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**27,76**	

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	117 386,24	129 061,04
Total	**117 386,24**	**129 061,04**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 927,79	1 915,93
Total	**2 927,79**	**1 915,93**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6 038 191,74	4 843 578,02
Plus et moins-values nettes de l'exercice	13 265 543,41	20 549 218,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**19 303 735,15**	**25 392 796,12**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	7 759 062,69	8 511 790,70
Capitalisation		
Total	**7 759 062,69**	**8 511 790,70**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 542 860,87	8 906 879,15
Total	**6 542 860,87**	**8 906 879,15**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	80 374,33	53 946,96
Total	**80 374,33**	**53 946,96**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR NC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 698 853,74	7 525 511,54
Total	**4 698 853,74**	**7 525 511,54**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR ND		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 572,60	2 782,19
Capitalisation		
Total	**3 572,60**	**2 782,19**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	211 381,84	383 955,96
Total	**211 381,84**	**383 955,96**

	29/09/2023	30/09/2022
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	7 629,08	7 929,62
Total	**7 629,08**	**7 929,62**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	**319 158 763,89**	**350 913 330,16**	**339 408 499,53**	**223 758 371,62**	**264 464 744,17**
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR G en EUR					
Actif net	79 614 171,37	88 752 340,17	49 349 118,31	40 025 337,50	34 386 766,82
Nombre de titres	4 650,4020	5 565,6580	2 477,9150	2 500,6170	1 773,0990
Valeur liquidative unitaire	17 119,84	15 946,42	19 915,58	16 006,18	19 393,59
+/- values nettes unitaire non distribuées			1 936,31	3 403,87	4 375,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-57,60	-225,24			
Distribution unitaire sur résultat	1 148,47	257,34	311,69	461,77	508,84
Crédit d'impôt unitaire		25,373	27,161	40,249	(*)
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR I en EUR					
Actif net	149 741 815,85	173 916 900,10	187 949 838,68	97 067 969,59	130 545 211,24
Nombre de titres	857 838,312300	1 009 926,079100	868 905,615700	554 524,050300	606 182,313800
Valeur liquidative unitaire	174,55	172,20	216,30	175,04	215,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,59	-2,50	21,02	16,06	10,79
Capitalisation unitaire sur résultat	3,42	1,25	1,57	3,28	3,83
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR M en EUR					
Actif net	1 642 192,31	520 616,29	34 081,71	589 477,43	1 603 509,87
Nombre de titres	10 535,681000	3 370,643000	174,883000	3 721,474000	8 204,829000
Valeur liquidative unitaire	155,86	154,45	194,88	158,39	195,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,52	-2,24	18,91	14,49	9,79
Capitalisation unitaire sur résultat	3,63	1,79	2,23	3,77	4,01

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR NC en EUR					
Actif net	83 666 785,01	83 321 522,32	97 365 523,06	81 764 824,22	93 526 301,58
Nombre de titres	564 262,417100	572 427,949400	535 197,177800	558 072,559500	521 386,775800
Valeur liquidative unitaire	148,27	145,55	181,92	146,51	179,37
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,50	-2,12	17,71	13,48	9,01
Capitalisation unitaire sur résultat	2,25	0,34	0,47	1,91	2,34
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR ND en EUR					
Actif net	13 319,73	13 075,77	16 342,75	12 843,49	15 708,01
Nombre de titres	16,7645	16,7645	16,7645	16,7645	16,7645
Valeur liquidative unitaire	794,51	779,96	974,84	766,11	936,98
+/- values nettes unitaire non distribuées			94,92	165,95	213,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,69	-11,38			
Distribution unitaire sur résultat		21,25	23,85		21,25
Crédit d'impôt unitaire			1,219		(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	19,35			9,99	
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS en EUR					
Actif net	4 096 199,14	4 265 843,80	4 513 154,27	4 211 343,76	4 235 128,53
Nombre de titres	224,010000	234,010000	195,034000	222,597000	180,099000
Valeur liquidative unitaire	18 285,78	18 229,32	23 140,34	18 919,13	23 515,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-62,02	-263,76	2 240,72	1 724,89	1 173,69
Capitalisation unitaire sur résultat	519,44	319,44	396,01	579,79	651,78

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR R en EUR					
Actif net	384 280,48	123 031,71	180 440,75	86 575,63	152 118,12
Nombre de titres	753,536	243,822	283,841	167,799	239,284
Valeur liquidative unitaire	509,96	504,59	635,71	515,94	635,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,73	-7,33	61,72	47,25	31,88
Capitalisation unitaire sur résultat	11,37	5,14	6,41	11,41	12,23

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	26 547	5 991 657,90	2,26
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	394 171	7 831 389,43	2,96
INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	103 036	3 230 693,78	1,22
MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	66 993	4 414 168,77	1,67
MERCK KGAA	EUR	17 922	2 834 364,30	1,08
MTU AERO ENGINES AG	EUR	5 812	998 211,00	0,38
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	22 043	8 136 071,30	3,08
SAP SE	EUR	53 073	6 518 425,86	2,46
SIEMENS AG-REG	EUR	23 899	3 242 138,34	1,23
TOTAL ALLEMAGNE			**43 197 120,68**	**16,34**
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	13 491	1 039 481,55	0,39
TOTAL AUTRICHE			**1 039 481,55**	**0,39**
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	49 712	4 292 551,54	1,62
TOTAL DANEMARK			**4 292 551,54**	**1,62**
ESPAGNE				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	445 630	3 435 807,30	1,30
BANCO SANTANDER SA	EUR	1 718 489	6 218 352,45	2,35
IBERDROLA SA	EUR	721 714	7 646 559,83	2,89
TOTAL ESPAGNE			**17 300 719,58**	**6,54**
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	84 710	2 721 732,30	1,03
TOTAL FINLANDE			**2 721 732,30**	**1,03**
FRANCE				
AIRBUS SE	EUR	54 840	6 963 583,20	2,63
AIR LIQUIDE SA	EUR	66 446	10 620 728,64	4,01
AXA SA	EUR	190 406	5 365 641,08	2,03
BIOMERIEUX	EUR	14 820	1 360 772,40	0,52
BNP PARIBAS	EUR	125 792	7 601 610,56	2,88
BUREAU VERITAS SA	EUR	117 077	2 752 480,27	1,04
CAPGEMINI SE	EUR	26 782	4 440 455,60	1,68
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	75 324	4 284 429,12	1,62
DANONE	EUR	21 084	1 101 849,84	0,42
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	58 696	2 071 675,32	0,78
EDENRED	EUR	43 097	2 554 790,16	0,97
ESSILORLUXOTTICA	EUR	32 055	5 294 203,80	2,01
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	21 085	2 456 402,50	0,92
HERMES INTERNATIONAL	EUR	3 269	5 654 716,20	2,14
L'OREAL	EUR	1 926	757 303,20	0,28
L'OREAL SA-PF	EUR	18 605	7 315 486,00	2,76
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	18 473	13 234 057,20	5,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MICHELIN (CGDE)	EUR	51 399	1 494 168,93	0,57
PERNOD RICARD SA	EUR	27 072	4 273 315,20	1,61
REXEL SA	EUR	71 753	1 528 338,90	0,58
SANOFI	EUR	52 363	5 313 797,24	2,00
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	5 716	1 291 816,00	0,49
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	67 293	10 563 655,14	4,00
THALES SA	EUR	14 202	1 890 286,20	0,71
TOTALENERGIES SE	EUR	158 335	9 865 853,85	3,73
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	113 602	3 116 102,86	1,18
VINCI SA	EUR	72 654	7 630 123,08	2,89
TOTAL FRANCE			**130 797 642,49**	**49,46**
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	780 638	4 543 313,16	1,72
ENI SPA	EUR	172 129	2 626 000,02	0,99
INTESA SANPAOLO	EUR	2 681 201	6 542 130,44	2,48
TERNA	EUR	150 365	1 071 801,72	0,40
TOTAL ITALIE			**14 783 245,34**	**5,59**
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	29 161	16 303 915,10	6,16
HEINEKEN NV	EUR	37 922	3 164 970,12	1,20
ING GROEP NV	EUR	469 332	5 890 116,60	2,23
STELLANTIS NV	EUR	301 605	5 489 814,21	2,08
TOTAL PAYS-BAS			**30 848 816,03**	**11,67**
PORTUGAL				
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	EUR	384 921	1 515 049,06	0,57
TOTAL PORTUGAL			**1 515 049,06**	**0,57**
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	29 892	3 825 927,88	1,44
TOTAL ROYAUME-UNI			**3 825 927,88**	**1,44**
SUISSE				
DSM-FIRMENICH AG	EUR	22 248	1 782 732,24	0,67
STMICROELECTRONICS NV	EUR	99 423	4 074 851,66	1,55
TOTAL SUISSE			**5 857 583,90**	**2,22**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**256 179 870,35**	**96,87**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**256 179 870,35**	**96,87**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA MONETAIRE IC	EUR	36,139	7 859 690,42	2,97
TOTAL FRANCE			**7 859 690,42**	**2,97**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**7 859 690,42**	**2,97**
TOTAL Organismes de placement collectif			**7 859 690,42**	**2,97**
Créances			**636 730,34**	**0,24**
Dettes			**-1 702 612,27**	**-0,64**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			**636 730,34**	**0,24**
Dettes			**-1 702 612,27**	**-0,64**
Comptes financiers			**1 491 065,33**	**0,56**
Actif net			**264 464 744,17**	**100,00**

Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR ND	**EUR**	**16,7645**	**936,98**
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR G	**EUR**	**1 773,0990**	**19 393,59**
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR OS	**EUR**	**180,099000**	**23 515,55**
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR M	**EUR**	**8 204,829000**	**195,43**
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR R	**EUR**	**239,284**	**635,72**
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR NC	**EUR**	**521 386,775800**	**179,37**
Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR I	**EUR**	**606 182,313800**	**215,35**

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	902 223,70	EUR	508,84	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	902 223,70	EUR	508,84	EUR

Décomposition du coupon : Action G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR ND

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	356,246	EUR	21,25	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	356,246	EUR	21,25	EUR

6. ANNEXE(S)

Groupama
ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action E (C - EUR) Code ISIN : FR0014009I6

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.
Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise.
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1367 €	1553 €
	Rendement annuel moyen	-86,3 %	-31,1 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7709 €	7350 €
	Rendement annuel moyen	-22,9 %	-6,0 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10319 €	12859 €
	Rendement annuel moyen	3,2 %	5,2 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13837 €	16245 €
	Rendement annuel moyen	38,4 %	10,2 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	486 €	1 529 €
Incidence des coûts annuels*	4,1 %	1,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,9% avant déduction des coûts et de 5,2% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,70 % de la valeur de votre investissement par an.	170 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009I6/(tab)/publication.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action E1 (C - EUR) Code ISIN : FR00140099J4

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.
Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises.
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		**5 ans**	
Pour un investissement de :		**10 000 €**	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1366 €	1553 €
	Rendement annuel moyen	-86,3 %	-31,1 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7636 €	7275 €
	Rendement annuel moyen	-23,6 %	-6,2 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10222 €	12271 €
	Rendement annuel moyen	2,2 %	4,2 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13709 €	15506 €
	Rendement annuel moyen	37,1 %	9,2 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	496 €	1 592 €
Incidence des coûts annuels*	5,0 %	2,7 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,9% avant déduction des coûts et de 4,2% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80 % de la valeur de votre investissement par an.	180 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140099J4/(tab)/publication.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action E2 (C - EUR) Code ISIN : FR00140099H8

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur.
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1367 €	1553 €
	Rendement annuel moyen	-86,3 %	-31,1 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7709 €	7350 €
	Rendement annuel moyen	-22,9 %	-6,0 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10319 €	12859 €
	Rendement annuel moyen	3,2 %	5,2 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13837 €	16245 €
	Rendement annuel moyen	38,4 %	10,2 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	406 €	1 015 €
Incidence des coûts annuels*	4,1 %	1,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,9% avant déduction des coûts et de 5,2% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90 % de la valeur de votre investissement par an.	90 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140099H8/(tab)/publication.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action G (C/D - EUR) Code ISIN : FR0010890194

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservé aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles.
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1267 €	1453 €
	Rendement annuel moyen	-87,3 %	-32,0 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7656 €	7298 €
	Rendement annuel moyen	-23,4 %	-6,1 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10281 €	13145 €
	Rendement annuel moyen	2,8 %	5,6 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13820 €	16631 €
	Rendement annuel moyen	38,2 %	10,7 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	450 €	727 €
Incidence des coûts annuels*	4,5 %	1,4 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,0% avant déduction des coûts et de 5,6% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,32 % de la valeur de votre investissement par an.	32 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez vous connecter à votre accès dédié sur le site www.groupama-am.com/fr.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action I (C - EUR) Code ISIN : FR0010013987

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1392 €	1578 €
	Rendement annuel moyen	-86,1 %	-30,9 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7772 €	7414 €
	Rendement annuel moyen	-22,3 %	-5,8 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10394 €	13196 €
	Rendement annuel moyen	3,9 %	5,7 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13929 €	16663 €
	Rendement annuel moyen	39,3 %	10,8 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	410 €	1 183 €
Incidence des coûts annuels*	4,1 %	1,2 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,9% avant déduction des coûts et de 5,7% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,19 % de la valeur de votre investissement par an.	119 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013987/(tab)/publication.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action M (C - EUR) Code ISIN : FR0010589275

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital.
Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.
Cette part est réservées aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1367 €	1553 €
	Rendement annuel moyen	-86,3 %	-31,1 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7740 €	7382 €
	Rendement annuel moyen	-22,7 %	-5,9 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10360 €	13114 €
	Rendement annuel moyen	3,4 %	5,4 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13892 €	16566 €
	Rendement annuel moyen	38,7 %	10,5 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	413 €	178 €
Incidence des coûts annuels*	4.1 %	2 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,4% avant déduction des coûts et de 5,4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,74 % de la valeur de votre investissement par an.	74 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0.27% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	27 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010589275/(tab)/publication.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action NC (C - EUR) Code ISIN : FR0010271528

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital.
Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.
Cette part est ouverte à tous souscripteurs.
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1391 €	1578 €
	Rendement annuel moyen	-86,1 %	-30,9 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7672 €	7311 €
	Rendement annuel moyen	-23,3 %	-6,1 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10261 €	12380 €
	Rendement annuel moyen	2,6 %	4,4 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13752 €	15637 €
	Rendement annuel moyen	37,5 %	9,4 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	453 €	1 488 €
Incidence des coûts annuels*	4,6 %	2,5 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,9% avant déduction des coûts et de 4,4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,67 % de la valeur de votre investissement par an.	167 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010271528/(tab)/publication.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action ND (D - EUR) Code ISIN : FR0011445451

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Distribution.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital.
Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.
Cette part est ouverte à tous souscripteurs.
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1391 €	1578 €
	Rendement annuel moyen	-86,1 %	-30,9 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7694 €	7333 €
	Rendement annuel moyen	-23,1 %	-6,0 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10290 €	12554 €
	Rendement annuel moyen	2,9 %	4,7 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13791 €	15855 €
	Rendement annuel moyen	37,9 %	9,7 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Groupama ASSET MANAGEMENT

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	483 €	1 624 €
Incidence des coûts annuels*	4,8 %	2,8 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.5% avant déduction des coûts et de 4,7% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,67 % de la valeur de votre investissement par an.	167 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0.25% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	25 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0011445451/(tab)/publication.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action OA (C - EUR) Code ISIN : FR001400IRB4

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital.
Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.
Cette part est réservées aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Oxygène.
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :	5 ans		
Pour un investissement de :	10 000 €		
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1267 €	1453 €
	Rendement annuel moyen	-87,3 %	-32,0 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7681 €	7324 €
	Rendement annuel moyen	-23,2 %	-6,0 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10314 €	13355 €
	Rendement annuel moyen	3,1 %	6 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13863 €	16895 €
	Rendement annuel moyen	38,6 %	11,1 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	463 €	817 €
Incidence des coûts annuels*	4,6 %	1,5 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,5% avant déduction des coûts et de 6% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,16 % de la valeur de votre investissement par an.	16 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0.31% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	31 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.
Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.
L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.
Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Classification Règlement SFDR : Article 8.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action OS (C - EUR) Code ISIN : FR0010890186

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital.
Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.
Cette part est réservées aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale.
.
Dépositaire : CACEIS BANK.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Pour un investissement de :		10 000 €	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1267 €	1453 €
	Rendement annuel moyen	-87,3 %	-32,0 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7669 €	7312 €
	Rendement annuel moyen	-23,3 %	-6,1 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10298 €	13254 €
	Rendement annuel moyen	3,0 %	5,8 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13842 €	16767 €
	Rendement annuel moyen	38,4 %	10,9 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2023. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	431 €	615 €
Incidence des coûts annuels*	4,3 %	1,2 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,0% avant déduction des coûts et de 5,8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,16 % de la valeur de votre investissement par an.	16 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour accéder au prospectus, aux documents d'informations clés pour l'investisseur, aux rapports financiers et aux autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Pour accéder aux performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi qu'aux scénarios de performance mensuels, veuillez contacter Groupama Asset Management pour obtenir gratuitement la documentation réglementaire.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR

Action R (C - EUR) Code ISIN : FR0013267630

Société de gestion : **GROUPAMA ASSET MANAGEMENT**
Site internet : **https://www.groupama-am.com/fr/**

Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.

Date de dernière révision du document d'informations clés : 30 juin 2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de SICAV de droit français.
Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.
Objectifs : L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active, de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU clôture (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée.
Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.
Classification AMF : Actions de pays de la zone euro
Stratégie d'investissement : L'univers d'investissement du produit est constitué principalement des entreprises de la zone Euro disposant d'une note ESG quantitative calculée selon une méthodologie mise en place au sein de Groupama Asset Management. Cet univers d'investissement pourra évoluer en fonction des changements de couverture. La prise en compte de critères ESG utilise les 3 piliers d'analyse extra-financière, Environnement, Social, et Gouvernance, pour évaluer une entreprise. Le produit suit une approche ESG Best-in-Universe qui a pour but de sélectionner les valeurs sur des critères tels que la transition énergétique et écologique, la gestion des déchets, la gestion des compétences, le climat de travail, l'indépendance des conseils. L'analyse ESG porte sur 90% de l'actif net. La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions des pays de la zone Euro.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 10% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Conditions de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, tous les jours ouvrés jusqu'à 11h00, heure de Paris.
Politique de revenus : Capitalisation.
Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital.
Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons.
Cette part est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.
Dépositaire : CACEIS BANK.
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄----------► **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit

Veuillez-vous reporter au règlement pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée :		**5 ans**	
Pour un investissement de :		**10 000 €**	
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	1367 €	1553 €
	Rendement annuel moyen	-86,3 %	-31,1 %
Défavorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	7729 €	7370 €
	Rendement annuel moyen	-22,7 %	-5,9 %
Intermédiaire*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	10345 €	13 019 €
	Rendement annuel moyen	3,4 %	5,4 %
Favorable*	***Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts***	13872 €	16446 €
	Rendement annuel moyen	38,7 %	10,5 %

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2015 et 2020. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

– pour 10 000 € investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	428 €	1 173 €
Incidence des coûts annuels*	4,3 %	2 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,4% avant déduction des coûts et de 5,4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,86 % de la valeur de votre investissement par an.	86 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	16 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	0.26% de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	26 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée	5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/.

L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013267630/(tab)/publication.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Classification Règlement SFDR : Article 8.

Dénomination du produit : G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR - I

Identifiant d'entité juridique : 96950003NUWIFWUNHV80

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui	Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables de 31,2%
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 0%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Exercice comptable	Indicateurs ESG	OPC	OPC	Indicateur de référence	Indicateur de référence
		Mesure	Taux de couverture (%)	Mesure	Taux de couverture (%)
09/2022 - 09/2023	Heures de formation	24,97	93,18	23,59	89,61

09/2022 - 09/2023	**Intensité carbone (t CO^2)**	**349**	**99,79**	**412,77**	**98,93**
09/2022 - 09/2023	**Note ESG**	**83,31**	**100**	**76,84**	**99,34**
10/2021 - 10/2022	**Heures de formation**	**-**	**-**	**-**	**-**
10/2021 - 10/2022	**Intensité carbone (t CO^2)**	**-**	**-**	**-**	**-**
10/2021 - 10/2022	**Note ESG**	**-**	**-**	**-**	**-**

Quels étaient les objectifs de développement durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'ID a-t-il contribué à ces objectifs ?

La part d'investissement durable de l'OPC correspond au pourcentage d'entreprises qui contribuent positivement à un objectif environnemental ou social sans causer de préjudice à un autre objectif environnemental ou social, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Notre approche des investissements durables se base sur :

1. La contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Les entreprises sont analysées en fonction de leur contribution positive à 16 des 17 ODD, l'ODD 17 - Partenariats mondiaux n'étant pas applicable aux activités des entreprises.

La contribution aux ODD est calculée par notre fournisseur de données ESG Moody's à partir de deux analyses : L'analyse du chiffre d'affaires des activités des entreprises (revenu provenant de la fourniture des biens/services durables divisé par le revenu total de l'entreprise). Cette analyse aboutie à un score global de contribution allant de 0 à 100% permettant de catégoriser les entreprises selon 4 niveaux : Aucun/ Mineur (0 à 20%) / Significatif (20 à 50%) / Majeur (50% à 100%).

Ce score est complété par un score de controverse issue de l'analyse de l'implication de l'entreprise dans les activités controversées. Le niveau d'implication est calculé à partir du chiffre d'affaires provenant de l'activité controversée ou du niveau d'implication (production, vente, distribution). La vente et la distribution de produits et services pour moins de 10% du revenu de l'entreprise sont considérés comme une implication mineure. Au-dessus de 10% l'implication est considérée comme majeure.

Le niveau d'implication pénalise plus ou moins fortement le score obtenu par l'entreprise : Majeur (-3) / Mineure (-2) / Aucune (0).

Ces deux analyses permettent de définir un niveau de contribution global catégorisé en cinq niveaux : Très positif, positif, neutre, négatif, très négatif.

Sont considérés comme des investissements durables, les investissements ayant obtenus un score très positif, positif ou neutre.

2. Les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables, validées par une méthodologie interne, sont également pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

La méthodologie d'analyse interne permet de s'assurer que ces obligations respectent bien nos exigences internes en la matière. A travers cette méthodologie, nous analysons systématiquement quatre piliers, interdépendants et complémentaires, qui reposent sur deux référentiels reconnus :

- Les exigences de transparence des Green Bonds Principles, Social Bonds Principles et Sustainable Bonds Principes.

- Pour les obligations vertes, la nomenclature des activités éligibles dans le cadre du Label Greenfin.

Quatre critères sont systématiquement analysés dans le cadre de notre méthodologie interne:

- Les caractéristiques de l'émission ;

- La performance ESG de l'émetteur ;

- La qualité environnementale et ou sociale des projets financés ;

- La transparence prévue.

Si un des trois critères suivants : la performance ESG de l'émetteur, la qualité environnementale et ou sociale des projets financés ou la transparence prévue est analysée négativement, l'obligation ne sera pas validée. Seuls les investissements réalisés dans les obligations vertes, les obligations sociales ou les obligations durables validées par notre méthodologie interne sont pris en compte dans la part d'investissement durable du fonds.

Part des investissements durables	**31,2%**

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent pas de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable car toute entreprise contribuant négativement à au moins un ODD n'est pas considérée comme répondant à l'objectif d'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des principales incidences négatives (ci-après « PAI ») obligatoires s'effectue à plusieurs niveaux de notre démarche d'investissement durable : la politique d'exclusions, la politique d'engagement et la méthodologie d'analyse ESG interne. Les indicateurs d'incidences négatives 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11, 12 et 13 sont intégrés dans notre méthodologie d'analyse ESG propriétaire. Les PAI 10 et 11, portants sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes, sont pris en compte à travers un score, le Global Compact. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

Le PAI 7 - activités impactant négativement la biodiversité - est évalué via un proxy de l'indicateur biodiversité de notre fournisseur Iceberg Data Lab dans un souci de cohérence avec les mesures d'impact reportées dans notre Rapport Article 29 de la loi Energie Climat. Ce document de reporting ESG est disponible sur notre site internet : https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/ ».

Le PAI 4 est pris en compte dans notre politique d'exclusions et notre politique d'engagement. Le PAI 14 est pris en compte uniquement dans nos politiques d'exclusions.

Une évaluation des principales incidences négatives est effectuée au niveau du portefeuille et rapportée annuellement au sein de l'annexe ESG du rapport périodique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La méthodologie d'analyse ESG propriétaire intègre les principales incidences négatives obligatoires parmi lesquels les 10 et 11 qui portent sur les violations des principes du Global Compact et des principes directeurs de l'OCDE et de l'absence de mécanisme de suivi du respect de ces principes. Ces principales incidences négatives sont répondues avec le score Global Compact calculé par notre fournisseur de données ESG. Ce score s'appuie sur une analyse des controverses des entreprises en lien avec le respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'éthique des affaires ou encore le respect de l'environnement.

PAI 10. Part d'investissement dans des sociétés en violation des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	**PAI 11. Part d'investissement dans des sociétés ne disposant pas de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales**
15,22	0,277

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Tableau 1 :
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions de gaz à effet de serre	1.Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	24 087,56			
		Émissions de GES de niveau 2	7 042,2			
		Émissions de GES de niveau 3	655 473,91			
		Émissions totales de GES	686 603,59			
	2.Empreinte carbone	Empreinte carbone	2 591,7			
	3.Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	4 986,22			
	4.Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,13			
	5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie	47,96			

		renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie				
	6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,354			
Biodiversité	7.Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,39			
Eau	8.Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	463,65			
Déchets	9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	38 874,11			
Les questions sociales et de personnel	10.Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	15,22			
	11.Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,277			
	12.Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	8,05			
	13.Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	17,84			
	14.Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la	0			

	munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	vente d'armes controversées				
Environnement	15.Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	N/A	N/A		
Social	16.Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	N/A	N/A		

Tableau 2 Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement, supplémentaires

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Eau, déchets et autres matières	6. Utilisation et recyclage de l'eau	5,24

Tableau 3 Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure
Questions sociales et de personnel	3.Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	34,09

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissement constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/10/2022 au 30/09/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING NV (XAMS)	Technologies de l'Information	6.68%	Pays-Bas
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI (XPAR)	Consommation Discrétionnaire	5.30%	France
SCHNEIDER ELECTRIC SE (XPAR)	Industrie	3.70%	France
TOTALENERGIES SE (XPAR)	Énergie	3.51%	France
AIR LIQUIDE SA (XPAR)	Matériaux de base	3.27%	France
L'OREAL (XPAR)	Biens de Consommation de Base	2.88%	France
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG (XETR)	Services de Communication	2.87%	Allemagne
GROUPAMA MONETAIRE - IC	OPC	2.75%	France
BNP PARIBAS (XPAR)	Finance	2.63%	France
IBERDROLA SA (XMAD)	Services aux Collectivités	2.58%	Espagne
AIRBUS SE (XPAR)	Industrie	2.45%	France
VINCI SA (XPAR)	Industrie	2.37%	France
ALLIANZ SE-REG (XETR)	Finance	2.37%	Allemagne

MUENCHENER RUECKVER AG-REG (XETR)	Finance	2.29%	Allemagne
HERMES INTERNATIONAL (XPAR)	Consommation Discrétionnaire	2.27%	France

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

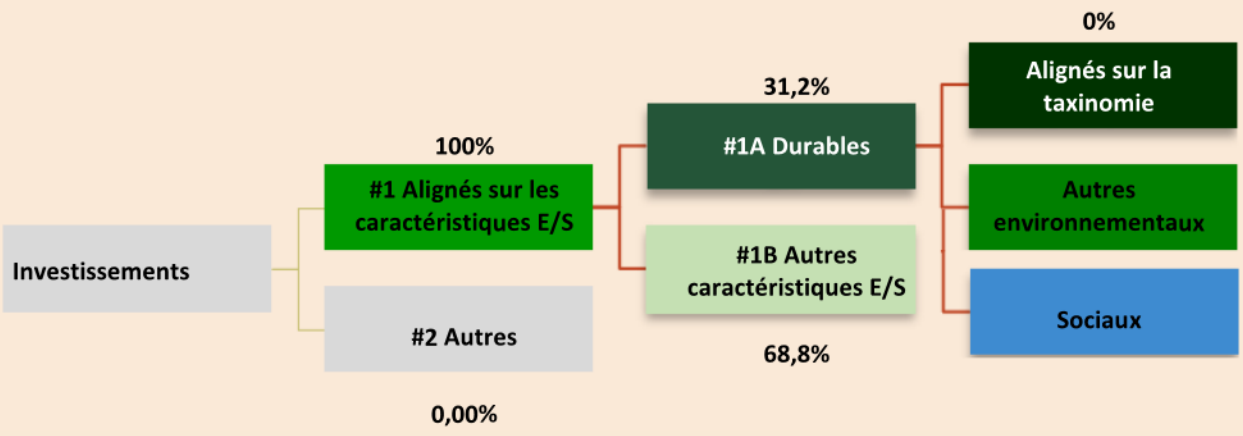

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : - du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements - des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, par exemple pour une transition verte par exemple ; - des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

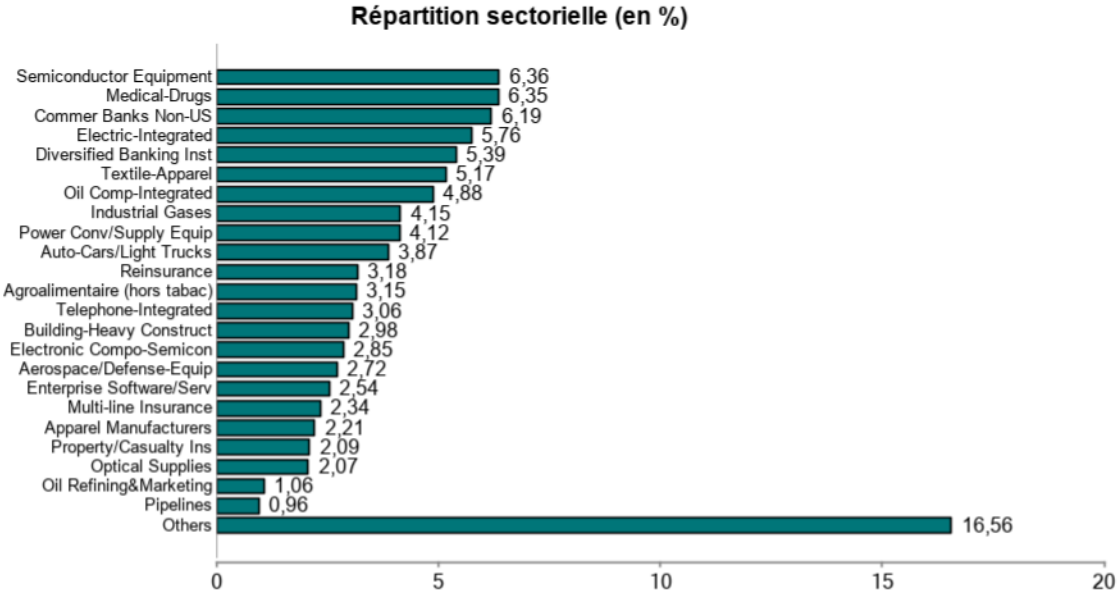

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie** de l'UE ?

- ☐ **Oui**
  - ☐ **Nucléaire**
  - ☐ **Gaz fossile**
- ☒ **Non**

Pour se conformer à la taxonomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères incluent des règles complètes de sécurité et de gestion des déchets. Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines incluses

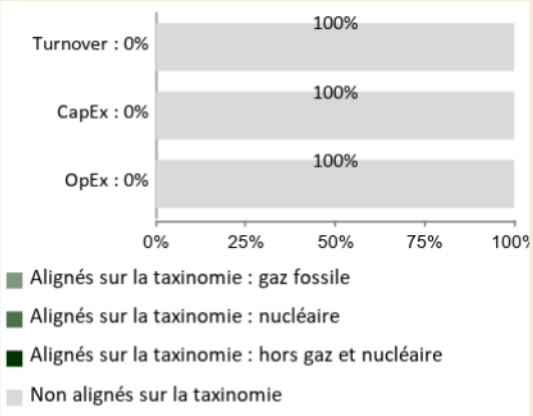

2. Investissements alignés sur la taxinomie, obligations souveraines exclues

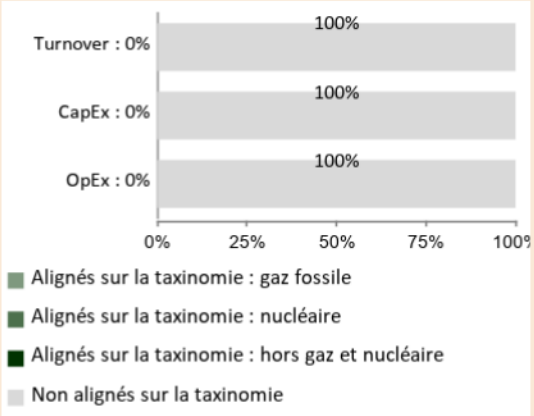

**Aux fins de ces graphiques, « les obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

**Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie européenne que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne nuisent pas de manière significative aux objectifs de la Taxonomie européenne - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il réalise 31,20% d'investissements durables. Pour autant, le fonds ne réalise pas d'investissements durables ayant objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE. Il ne réalise pas non plus d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Part d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes	**0%**

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Période	**Pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE**
2023	**0%**
2022	**0%**

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Part d'Investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie	-

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Part d'investissements durables sur le plan social	-

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quels étaient leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques Environnementales et / ou sociales au cours de la période ?

Durant l'exercice et dans le respect de notre engagement, les 20% des valeurs les moins bien notées de l'univers d'investissement ont été exclues. De même, les filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM notamment dans le charbon et les armes controversées sont exclues. Enfin, les sociétés classées sur la liste des Grands Risques de Durabilité de Groupama AM sont également exclues c'est-à-dire les valeurs controversées ou dont la gouvernance est jugée très mauvaise. Le fonds a respecté son engagement sur les deux indicateurs suivants avec un taux de couverture et de suivi ESG minimum de 90% du portefeuille : le niveau moyen pondéré d'émissions de CO^2 du fonds devant être inférieur à celui de son benchmark et la note moyenne pondérée sur le nombre d'heures de formation dispensées par salarié devant être supérieure à son benchmark.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable